

343 Bardages

000 Conditions générales

. Domaine individuel (fenêtre de réserve): seul endroit où l'introduction d'un article modifié ou ajouté par l'utilisateur est autorisée. Les articles personnalisés sont reconnaissables à la lettre "R" précédant leur numéro.

. Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les 2 premières lignes des remarques préliminaires, des articles principaux et des sous-articles fermés sont reprises. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi.

.100 Descriptif abrégé: le texte complet CAN 343F/2022 fait foi

01 Bardages (V'26)

.200 02 Les indications relatives aux conditions de rémunération et aux règles de métré ainsi que les définitions des termes techniques utilisés se trouvent dans le sous-paragraphe de réserve 090. Elles ne sont pas reprises du CAN mais sont spécifiques à l'ouvrage projeté.

300 Etanchéités à l'air, isolations, étanchéités de

façade en lés

Le sous-art. 000.200 indique les conditions de rémunération, règles de métré et définitions à prendre en considération.

310 Etanchéités à l'air, raccords étanches à l'air

311 Etanchéité à l'air.

.100 Lés d'étanchéité à l'air en polyéthylène PE. Chevauchements mm 50 à 100, collage étanche à l'air avec produit adéquat.



311.181 01 Écran adhésif transparent d'étanchéité à l'air et de protection aux intempéries pro clima SOLITEX ADHERO VISTO.

02 Réalisation d'une couche résistante aux intempéries avec l'écran de protection aux intempéries pro clima SOLITEX ADHERO VISTO, entièrement adhésif.
pro clima CH GmbH
Teichgässlein 9
CH - 4058 Basel
Tel. +41 61 511 38 00
info@proclima.ch
www.proclima.ch

Écran transparent de protection aux intempéries, entièrement adhésif, avec membrane fonctionnelle en copolymère de polyéthylène, colle SOLID résistante à l'eau, classe de résistance à la grêle RG 5, résistance à la pénétration de l'eau selon SN EN 1928 W1, testé pour ses faibles émissions de polluants, non éblouissant, résistant à l'abrasion, antidérapant, avec une colonne d'eau de 10,0 m ainsi qu'une durée d'exposition aux intempéries d'au moins 3 mois comme protection temporaire pendant la construction. Fournir et poser selon les indications du fabricant, y compris matériel de fixation et travaux accessoires.

La pose s'effectue avec la face imprimée tournée vers le poseur. Poser et coller les lés sans plis. Faire chevaucher les lés suivants d'env. 10 cm.

A 0.000 m² A

TOTAL 300 Etanchéités à l'air, isolations, étanchéités de

TOTAL 343 Bardages

Total